



REUNION DE LA COORDINATION DES CONSEILS DE QUARTIER DU MERCREDI 11 AVRIL 2012

Présents conseils de quartiers : Bas Montreuil Bobillot : 1 personne. La Noue Clos Français : 1 personne. Villiers Barbusse : 1 personne. Ramenas Léo Lagrange Fabien : 2 personnes. Bas Montreuil République : 1 personne. Etienne Marcel Chanzy : 1 personne. Centre ville : 2 personnes. Bel air : 1 personne. 9 représentants au total.

Présents Municipalité :

Présente Ville : Sylvie Baste (Chargée de mission citoyenneté).

Excusé(e)s : Patrick Petitjean (Conseiller municipal, délégué à la vie associative et à la démocratie), 1 représentant de Paul Signac – Mur à pêches, 1 représentant de Branly-Boissière, et 1 représentant de Ramenas – Léo Lagrange.

La séance est ouverte à 20 heures 15.

Ordre du jour

- *Diffusion des comptes rendus*
- *Bilan des Conseils de quartier*
- *Points divers*

1) Point sur le non envoi des comptes rendus

Les personnes présentes demandent aux coordinateurs pourquoi l'ordre du jour n'a pas été diffusé, tout comme le compte rendu de la dernière réunion.

Lors de la dernière réunion, les coordinateurs devaient prendre les notes pour préparer le compte rendu. Du fait qu'il devait animer la réunion, ce n'était pas évident de prendre les notes. Patrick Petitjean a proposé que le compte rendu soit rédigé par la mission citoyenneté.

Sylvie Baste l'a fait parvenir aux coordinateurs pour relecture. N'étant pas d'accord avec certains propos et ils en ont rédigé un deuxième, qui ne tiendrait pas compte de ce dernier

qui enlèverait certaines informations. Afin que les conseils de quartier se fassent une idée, Patrick Petitjean par l'intermédiaire de Sylvie, propose la diffusion des 2 comptes rendus. Les coordinateurs ne sont pas d'accord sur l'idée.

Les coordinateurs nous indiquent qu'il n'y avait pas d'accord sur l'ordre du jour.

Ils souhaiteraient revoir la charte pour donner plus de légitimité à la Coordination des Conseils de Quartier avec pour objectif de faire une coordination plus active afin de solutionner les problèmes rencontrés dans les conseils de quartier.

2) **Bilan des conseils de quartier**

a) Conseil de quartier Ramenas / Léo Lagrange

Sur ce conseil de quartier, seulement 18 % des présents aux réunions ont une adresse email, les autres reçoivent les compte rendus par courrier. Malheureusement, l'antenne n'est pas équipée pour les gros tirages, malgré les promesses de Monsieur Petitjean qui avait promis du matériel dans chaque antenne.



Nous sommes obligés de descendre à la maison des associations pour faire les photocopies.

Le collectif du conseil de quartier comme les membres du comité des Fêtes constatent avec amertume le **refus de tous les projets**. Ils ont le sentiment qu'ils ne sont pas défendu par l'antenne et que le quartier Ramenas n'intéresse personne,

La présence (très limitée) de la responsable de l'antenne au conseil de quartier est une preuve et cela depuis de nombreuses années.

Un des responsables de l'antenne, actuellement en retraite a bloqué le projet aire de jeux de la cité Fabien pendant des années, alors que le projet avait été validé par le conseil de quartier en réunion plénière en 2008 et repropoé en 2009 puis en 2010.

Certains projets discutés en conseil de quartier ont été réalisés sans concertation avec les habitants , et sans tenir compte de leur premier avis , un exemple parmi d'autres : la placette du boulevard de la Boissière et de l'avenue du Colonel Fabien aménagée pour recevoir encore plus de volants, alors que cet espace n'est pas prévu pour le marché....

Les bénévoles se posent très régulièrement la question de la démocratie participative et s'interrogent sur les projets réalisés dans d'autres quartiers de la ville.

b) Conseil de quartier La Noue – Clos Français

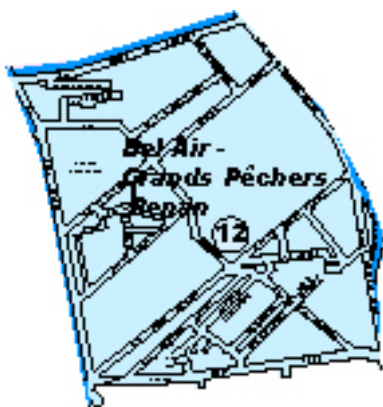
Pour le CDQ La Noue/Clos Français », la rédaction des comptes rendu demandait beaucoup de temps entre la rédaction et surtout pour la relecture et la diffusion, car comme ailleurs, pas tous les participants ne disposent pas d'adresse mail, pas plus que de nombreux habitants figurant sur le fichier.

Il n'y a pas eu de réunion plénière depuis longtemps car le grand sujet du moment est la réhabilitation du quartier dont la communication est assurée par la mairie qui a la maîtrise du dossier.

De plus, il est signalé qu'il est difficile de trouver sur le site de la ville les comptes rendus des CDQ.



c) Conseil de quartier Bel Air / Renan



Le conseil de quartier à été relancé en septembre dernier. Sylvie aide le collectif en préparant les affiches, la coordination avec les élus pour leur venue.

Actuellement, c'est approximativement 45 personnes qui viennent à chaque réunion.

De façon à prendre en compte l'ensemble des habitants, les réunions sont organisées alternativement entre Grands Pêcheurs et Bel Air.

Des distributions sont effectuées dans les halls d'immeuble, chez les commerçants, sans oublier l'affichage sur les panneaux municipaux, et l'insertion dans Tous Montreuil.

Le conseil de quartier rencontre des difficultés dans la rédaction des comptes rendus par manque de rédacteur.

Les relations se passent bien avec l'antenne, cependant, le conseil regrette que certaines décisions soient prises sans consultation avec les habitants. Exemple: l'attribution de noms de rues.

Au Bel Air, quand le bailleur « OSICA » effectue des travaux, dans les logements, les locataires ne sont pas avertis, mais le pire c'est qu'il n'y a pas de suivi, et qu'ils sont effectués illogiquement.

Concernant la cité des Grand pêcheurs le bailleur est l'OPHM, le quartier est toujours en attente de travaux, ce qui implique que la voirie et les bâtiments sont dans des états désastreux.

Au niveau de la communication, « Tous Montreuil » n'est pas accessible pour certaines personnes, et pour les panneaux d'information, nous passons devant mais les regarde-t-on ? Une réflexion est en cours, nous pensons faire comme les cirques, affichage sur tous poteaux dans les carrefours.

d) Conseil de quartier Etienne Marcel – Chanzy

LE COLLECTIF de QUARTIER c'est quoi?

C'est un groupe de personnes volontaire non rémunérée qui assurent une tâche sociale de proximité, de veille, d'information, d'échanges constructif sans exclusion au delà des divergences de point de vu, de lien social ... pour améliorer le bien public de manière concertée. (Voir dico.)

LA LEGITIMITE D'UN COLLECTIF?

Est considéré comme faisant partie d'un collectif toute personne volontaire, quand il veut et quand il peut, mais sous condition de venir régulièrement aux réunions et avec la volonté de participer aux tâches et particulièrement à l'élaboration de l'ordre du jour. Ce dernier devrait comporter au mois deux points communs pour tout les quartiers (je pense pour le premier "Doléances de durée 1/2 heure").



ANTENNE DE QUARTIER

Elle gère l'administration des e-mails du CdQ en toute neutralité comme le fait actuellement Sylvie pour le CCQ. Toute correspondance est retournée automatiquement à tous les membres du collectif en copie non cachée.

Un dialogue permanent et des réunions permettront d'élaborer un ordre du jour collégial en toute autonomie.

Les comptes rendus seront assurés par un permanent de la Mairie via l'antenne, après relecture des membres et élus, qui se seraient exprimés.

L'ANIMATION

Avant chaque réunion la possibilité devra être donné à quiconque voulant assurer la coordination et départager le tirage au sort serait d'usage.

Conclusion : la récupération pour des raisons diverses est un danger réel. Rappel un CdQ n'est pas une assos avec des statuts, un Président et un bureau. Un CdQ doit être une instance libre où tous et toutes participent en toute liberté sans hiérarchie.

e) Conseil de quartier Bas Montreuil Bobillot



Non parvenu

f) Conseil de quartier Centre ville

Le conseil de quartier centre ville a 1 an. Au départ, il fonctionnait à raison de 2 plénières par an, maintenant une par trimestre est organisée. Le nombre de participants aux réunions est en baisse.

Un projet d'EPQ est en cours pour le fleurissement du centre ville.

Le conseil de quartier fonctionne avec différents ateliers : urbanisation avec un travail sur le plan de circulation, mieux vivre ensemble, la création d'espaces verts...

Avec l'antenne, la collaboration fonctionne bien, par contre les élus sont absents aux réunions, d'où un grand manque de concertation.

Le conseil de quartier a créé son site Internet. Grâce à celui-ci, les futurs habitants découvrent et rentrent ainsi dans la vie du quartier.

Dans les différents travaux sur le PLU, le conseil a rencontré les bâtiments de France. Ces derniers ont informé qu'ils ne regardaient ni la hauteur des bâtiments, ni l'architecture, mais seulement la couleur des murs.



g) Conseil de quartier Bas Montreuil République

Le CDQ tente de contribuer à la réhabilitation du foyer bara; une plénière a été organisée à ce sujet et a présenté concrètement (film) la situation des résidents. Plusieurs courriers ont été adressés à l'AFTAM, gestionnaire du foyer pour voir si un échéancier de travaux était possible. Aujourd'hui, celui-ci considère toute réhabilitation comme difficile et privilégie la piste d'une reconstruction malheureusement délicate.



Ayant par ailleurs accueilli les expulsés des Sorins, désireux de présenter leurs attentes et leurs parcours au quartier, le CDQ a décidé d'organiser une "table ronde" le 5 juin avec des délégués du foyer et des porte paroles des "sorins" pour parler de la situation des populations migrantes à Montreuil. Il invitera la presse, la mairie, les associations à cette table ronde

Le CDQ considère rencontrer quelques difficultés de rapport avec les élus: ceux ci arrivent en général en fin de séance, répondent peu aux demandes des habitants. Par contre, le rapport avec l'antenne est très simple.

Une concertation sur le PLU simplifiée et les ZAC du Bas Montreuil est prochainement organisée. Les élus se sont engagés à ce que la concertation soit plus concrète que la dernière fois.

h) Conseil de quartier Villiers – Barbusse

Olivier commence par faire l'historique du conseil de quartier. Le 9 avril 2010, le conseil de quartier a mis en place le débat sur la démocratie participative et les conseils de quartiers. Cette réunion a permis aux habitants de formuler leurs demandes aux élus et à ces derniers de présenter leurs objectifs. Cette période était tendue du fait que le délégué au quartier ne faisait pas la différence entre conseil de quartier, collectif d'animation du conseil de quartier, conseil de gestion, et comité des fêtes. De plus, il faisait courir la rumeur selon laquelle la maison de quartier appartenait à un habitant.

Au mois de mai, le conseil de quartier a bénéficié du changement d'élus. Actuellement, nous avons un élu présent à chaque réunion, celui-ci donne un retour aux questions posées et celles-ci sont incorporées dans le compte rendu de la séance.

Au niveau de l'antenne, le conseil de quartier est très content de l'efficacité et de la disponibilité de son personnel.



Au niveau des réunions, 10 et 20 personnes se retrouvent pour imaginer l'avenir du quartier.

Les projets travaillés par le conseil de quartier ont permis un travail avec les trois piliers de la démocratie participative (techniciens, élus, habitants), comme par exemple pour la rénovation de la rue Ernest Savart. Actuellement, 2 projets sont en cours,

- Le projet sentier : après un arpentage, des travaux ont été initiés par la ville. Actuellement, un travail sur la mémoire des sentiers est en cours, et en parallèle un travail avec l'office du tourisme pour découvrir autrement le quartier.

- L'agrandissement du square Gérard Rinçon avec la mise en place d'un atelier.

Au mois de mars, Jérôme Freynet (service du développement urbain) fit une présentation sur le PLU. Cette réunion était très intéressante et a permis à des novices, de comprendre les enjeux et les différents documents qui l'en compose. Les documents situés sur le site de la ville sont devenus plus clairs.

Le conseil de quartier suggère la mise en place d'une commission permis de construire. Cette instance pourrait donner un avis. Les personnes la composant ne regarderont pas le permis en soi, mais le projet en fonction de l'architecture environnante.

3) Points divers

Sylvie effectue un état des lieux sur les différents moyens de communication.

- Les conseils de quartier peuvent afficher les réunions dans les panneaux municipaux, Pour cela, il faut la contacter.*

- Actuellement, au niveau des conseils de quartier, les affichages ne sont pas harmonisés.*

- La deuxième personne (en cours de recrutement) aura du temps dédié pour revoir la question de l'envoi de comptes-rendus par voie postale. Aujourd'hui, il est possible d'effectuer des envois par le service courrier de la Ville. Il faut transmettre les courriers sous enveloppe à Sylvie en prévoyant un délai de traitement suffisant.*

- Concernant Tous Montreuil, vous pouvez faire passer vos informations en envoyant un mail à Claude Rambaud rédacteur en chef adjoint de Tous Montreuil (clauderambaud@montreuil.fr).*

- Il faut inventer les lieux de diffusions des comptes rendus et de l'information sur les conseils de quartier*

- Les conseils de quartier trouvent que Cap Horn est éloigné du Centre ville (difficultés d'accès), ce qui fait qu'il y a très peu de fréquentation. Lorsque la coordination était au PIC, c'était un lieu convivial et de partage. Maintenant, nous ne pouvons que constater qu'il n'y a aucune information dans ce lieu.*

- Olivier Cohen propose d'envoyer un courrier à Madame La Maire afin de redonner une animation au PIC*

- Odile, présidente de l'association de gestion du Conseil Consultatif de la Vie Locale, rappelle que les conseils de quartier qui ont des frais en encre, pot de convivialité, frais de*

timbrage doivent apporter leurs factures aux réunions de la coordination pour remboursement.

Agenda :

Réunion de la Coordination des Conseils de Quartier

 Mercredi 9 mai 2011

Ordre du jour :

- Est Ensemble : les dispositions et les subventions sur l'énergie, le transport et l'urbanisme
- réflexion sur la mise en place d'un atelier de concertation sur les nouvelles constructions

 Mercredi 13 juin 2011

Droit de réponse

Dans 3 bilans, les élus me semblent mis en cause de manière erronée : Pour Ramenas, je n'ai jamais promis du matériel dans chaque antenne, ce n'est d'ailleurs pas de mon ressort. J'ai juste dit qu'un dépannage pour des petits tirages pouvaient se faire pour les petits tirages, les tirages habituels, et plus importants, devant se faire à la maison des associations. La mise en cause du personnel de la ville (antenne), de la manière où elle est faite, me semble aussi plus que discutable. - Pour Centre Ville, sauf en cas d'invitation explicite, les élues ne participent pas aux ateliers et collectif d'animation : cela se pratique comme cela dans la plupart des CdQ. Il y avait eu un malentendu, maintenant levé, sur ce sujet. Elles participent par contre régulièrement aux séances plénières. - Pour République, le CdQ sait que une élue a un engagement ancien et régulier qui la conduit à ne pas être disponible dès le début de la séance, et l'autre élue a depuis quelques mois un travail professionnel loin de Montreuil, qui rend souvent difficile son retour dans la ville à 20h.

Patrick Petitjean